

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le dix février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON et GONNET Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Absente excusée : Madame RENON

Convocation et affichage : 04/02/2025

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8.

Objet : PROGRAMME ANNUEL ONF 2025

Monsieur le Maire détaille le programme des travaux forestiers proposé par l'ONF pour l'année 2025.

Le montant total de ces travaux s'élève à 99 720 €HT.

Pour cette année, il propose d'accepter le devis lié aux opérations liées à l'environnement.

Les travaux consistent à localiser la parcelle Bois de la Coste 1 d'une superficie de 2,38 HA.

Le coût de ces travaux est de 1 510.00 €HT. Accord des conseillers (8 voix pour, 1 abstention) pour accepter ce devis.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 1 abstention,

- **refuse le programme de travaux 2025 de l'ONF,**
- **accepte le devis lié à l'environnement pour un montant de 1 510.00 €HT.**
- **autorise monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 13 février 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

